Sommaire
Sommaire

01 Edito du maire
02 Infos mairie
03 Conseil municipal
04 Cadre de vie
07 Vie scolaire
08 Infos citoyennes
11 Vie économique
12 Vie intercommunale
13 Vie associative
20 Au fil du temps

En cette nouvelle année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux, en mon nom et en celui de mon conseil municipal.

Près d'un an a passé depuis notre élection, et des projets se sont mis en place pour respecter notre programme et nous l'espérons vous donner satisfaction.

Une période difficile semble nous attendre avec un contexte international aléatoire, qui nous oblige à une certaine prudence sur nos réalisations communales. C'est pourquoi nous serons encore plus vigilants dans la conduite de nos projets à venir. La démesure ne sera pas de nos ambitions cette année.

Les difficultés que notre pays a subi ont toujours favorisé de la solidarité entre habitants, et je ne doute pas qu'il en sera de même aujourd'hui. Sachez que la municipalité est à l'écoute de chacun dans la plus grande discrétion pour les problèmes conjoncturels que vous pourriez rencontrer.

Je ne peux conclure sans remercier chaleureusement les associations Jonsoises pour leur dynamisme et leur dévouement, nous apportant leurs compétences et leur bénévolat pour nous donner un peu de gaîté et de distractions lors de leurs manifestations.

Bonne et heureuse année à tous.

Claude VILLARD,
Maire de Jons

JONS hiver 2008/2009

Texte et photos : Mairie de Jons
Directeur de la publication : Claude Villard
Edition : Spécifique, 33 place Décurel
69760 Limonest - 04 37 91 69 50

La mairie de Jons remercie les annonceurs de ce magazine pour leur participation. Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, merci de contacter les Editions Spécifique, service publicité.

La fête de Noël au village

Pour la première fois la commune de Jons organisait dimanche 21 décembre une fête pour célébrer Noël tous ensemble. Sur une proposition du plus américain - dixit C. Villard - des conseillers municipaux, et de Wilfrid Gambade, et organisé d'une main de maitre par Brigitte Malavieille, c'est dès 14h30 que les Maisons de retraites recevaient l'ensemble de 6 chanteurs de gospel, venus animer de leurs chants la vie de nos anciens. Ensuite vers 16h30, les habitants qui s'étaient rassemblés place de la Mairie, ont à leur tour profité d'une heure de concert en direct très animé et apprécié. Les chants finis, les enfants venus nombreux apporter leur décoration de Noël pour le Sapin, ont reçu la visite inattendue du Père Noël qui était venu en avant première leur offrir quelques petits cadeaux. Tout le monde s'est retrouvé autour d'un convivial chocolat ou vin chaud servi sur la place par nos amis du club de foot de Jons, avant de repartir le cœur en fête !

Ouverture de la Mairie

Depuis le mois de septembre, la Mairie est ouverte le samedi matin de 9 heures à 11 heures. La fréquentation observée depuis sa mise en application, prouve le bien fondé de cette initiative.

Il nous semble néanmoins utile de rappeler aux administrés que cet espace temps supplémentaire ne peut être utilisé que pour des demandes liées à l'état-civil.
Merci de bien respecter ces recommandations.

Bienvenue à…

Bienvenue à **Sylvie MARZOCCHI** et **Julie GUILLOT** qui ont rejoint le personnel administratif de la Mairie, afin d'en assurer l'accueil et le secrétariat, permettant ainsi l'ouverture de la Mairie le samedi matin.
Nous accueillons aussi **Georges EFREMIDIS**, qui a pris la fonction de policier municipal, suite au départ de Monsieur Mollaret, poste qu'il avait déjà occupé par le passé dans notre village. A noter aussi que **Catherine LUX**, qui était en charge de l'accueil et du secrétariat à la Mairie, ayant brillamment réussi son examen pour devenir Secrétaire de Mairie, a succédé à Monsieur Morin à cette fonction.

Le terrain multisport

Communément appelé « CITY STADE », l'espace Multisports verra le jour dès les premiers jours de janvier (si la météo le permet !).
Partie intégrante des projets pré électoraux, son étude avait été repoussée pour des raisons budgétaires connues maintenant des Jonsois.
Après avoir procédé à l'appel d'offres classique et réglementaire, la réalisation en a été confiée à la Société DIVERSCITE de Rillieux la Pape.
Il sera judicieusement complété par des tables de ping-pong en béton puis par un ensemble ludique et sportif qui fera, nous n'en doutons pas, le bonheur des sportifs Jonsois et des scolaires… Il est à noter que cet espace sera réalisé grâce au travail accompli par la commission des sports qu'il y a lieu de remercier.
Dès la fin des travaux, la municipalité conviera la population à l'inauguration.

Bibliothèque

A l'occasion des « journées du livre » les 11, 12, 13 octobre, l'exposition "DU BLE AU PAIN" a expliqué à ceux qui sont venus, l'histoire du pain des Egyptiens à nos jours.
Notre boulanger avait fourni gracieusement des farines et des pains variés qui rendaient encore plus attractive cette expo !
Des enfants ont dessiné des moulins, quand les parents ont fait un mot croisé dédié au pain !
Les 5 plus chanceux se sont vu remettre un lot en récompense la semaine suivante : livre sur l'histoire du pain, la fabrication du pain, de cuisine ou une BD !

Rendez-vous l'an prochain pour les prochaines « journées du livre »

État civil

Naissances

- CECCARELLI Mathéo — le 7 juillet
- MORLAT Raphaël Thierry Patrick — le 8 juillet
- DECHOZ Alix Anna — le 1er août
- RUIVACO Ethan — le 15 octobre
- GOMEZ Natan — le 11 novembre

Décès

BEGUE Jean-Baptiste	le 3 juillet
RISTE Pierre Marius Jean	le 19 août
SADOT Louis Mathieu Antoine	le 24 août
BARGE Clémentine Marie épouse CLAVEL	le 30 août
SCHABO Marcellin Jean	le 2 septembre
TALANDIER Pierre	le 9 septembre
ALAMOS Maria Josepha épouse DOUCET	le 14 septembre
SEFYS Renée Julia Emilienne épouse ROSSET	le7 octobre
SANTIAGO Eléonore épouse PETIT-MALE	le 17 octobre

Mariage

- LILLE-PALETTE Sébastien & DESPROGES Sandrine — le 5 juillet
- FAZIO Laurent & FAURE Isabelle — le 5 juillet
- DECHANOZ Robert & GAUBINIERE Béatrice — le 20 decembre

800 élus au conseil municipal extraordinaire de Mions

Jeudi 13 novembre 2008 au soir, 800 élus représentant une trentaine de conseils municipaux de tout l'Est et du Sud-Est lyonnais se sont réunis à Mions. Une réunion extraordinaire à l'initiative de l'association Parfer. Les conseillers municipaux de Jons s'était mobilisés, avec 11 conseillers présents, pour participer à ce grand rassemblement symbolique et pour tenter de sauver les tracés B et C du contournement du Fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL).

Ces élus, toutes étiquettes politiques confondues, se sont mobilisés pour dénoncer leur désapprobation du choix du tracé A pour le CFAL, qui passerait par leurs communes. Par cette action symbolique, les élus ont décidé d'intensifier la pression sur le comité de pilotage. Ils entendent rappeler leur détermination à obtenir un tracé épargnant leurs administrés. Le comité de pilotage mis en place sur ce dossier doit éliminer trois des sept faisceaux envisagés pour ce contournement ferroviaire. Le contournement fret ferroviaire doit voir le jour en 2020. Les élus souhaitent que le tracé plus éloigné (également le tracé le plus cher) soit retenu. La motion adoptée à l'unanimité des conseils municipaux rassemblés jeudi à Mions a réaffirmé "la nécessité d'un vrai contournement qui n'ignorerait pas les droits des habitants du Grand Est lyonnais". Plus tôt dans l'après-midi, la mobilisation avait commencé par une opération escargot sur l'autoroute A46, de Communay à Mions.

Réunion publique du 19 novembre 2008

Pour assister à la première rencontre publique avec leurs nouveaux élus, les Jonsois s'étaient déplacés en nombre ce soir de novembre et la salle Chrysalide était copieusement remplie.

Comme promis, Monsieur le Maire et son conseil ont fait un retour en arrière et ont présenté, succinctement, au public, les points les plus épineux rencontrés depuis leur installation en mars 2008.
Plus soucieux d'axer leurs objectifs sur leurs réalisations en cours et à venir, les différents intervenants ont essayé de ne pas trop entrer dans les détails. Cependant suite à des questions précises posées par le public, ils ont dévoilé quelques « bizarreries » rencontrées en début de mandat.
Au niveau des réalisations, le point complet a été fait par Mr Villard et ses adjoints à savoir :

- installation d'un panneau d'information face à la mairie
- réfection de l'accueil mairie
- transformation de la bibliothèque permettant l'installation, à l'étage, de 2 nouveaux bureaux
- création d'un WC handicapé côté salle Meunier
- construction d'un abri parents à l'école communale
- mise en sécurité de la plate forme du local technique
- mise en conformité des sanitaires et vestiaires du personnel de voirie
- mise en chantier du CITY STADE (en janvier 2009)
- réalisation d'une récupération d'eau pluviale au lotissement « les Mûriers »

Les élus ont, par ailleurs, fait part de leur intention de mener à bien d'autres projets plus importants.
Bien entendu, ils tiendront informés les administrés au fur et à mesure de leur réalisation.

Parole du policier municipal : Petit rappel des règles de vie commune

Il est important dans une commune de maintenir une convivialité et de bonnes relations entre riverains. Pour cela quelques règles de vie commune sont à respecter pour le bien être de tous. Je me permettrai donc au fil des parutions de notre magazine JONS INFOS, de revenir sur certains points afin que chacun puisse bien les comprendre et les respecter. Pour cette première, il me parait utile de revenir sur deux sujets :

1 • Le dépose minute devant l'école est bien, comme son nom l'indique, un arrêt minute permettant de déposer les enfants aux heures d'entrée en classe. En aucun cas, il ne peut servir pour venir les récupérer après la classe. En effet les enfants sortant de l'école dans leur enthousiasme courent retrouver leur parents et il serait trop dangereux pour leur sécurité, que des véhicules puissent rouler à proximité de la sortie de l'école à ces moments de la journée.

2 • Par ailleurs, je vous rappelle qu'il est très important que vous pensiez bien à nous signaler tous les actes de vandalisme, vols, accidents, agressions et autres, dont vous auriez été victime ou témoin, même si cela a été déclaré en gendarmerie, afin que nous puissions gérer cela au niveau de la commune et des riverains.

Merci à tous de votre compréhension.

Georges Efremidis
Policier municipal à Jons

Un abri au groupe scolaire

Après avoir lancé une consultation, la municipalité a confié à l'entreprise locale de charpente et de couverture les travaux de construction d'un abri pour parents sur l'espace du groupe scolaire Louis Pergaud. Celui-ci mis en chantier et terminé en novembre permet aux parents de s'abriter, les jours d'intempéries, en attendant la sortie de leurs enfants. Cette réalisation a été très bien accueillie par l'ensemble des personnes concernées et vient compléter harmonieusement les bâtiments et préaux existants.

EN BREF

FRET FERROVIAIRE

C'est aujourd'hui officiel : le fret ferroviaire passera par Jons avec tout ce que cela implique de désagréments et de nuisances.
L'heure est maintenant aux discussions sur les compensations et indemnités que nous pouvons raisonnablement espérer. Nous n'oublierons pas également d'exiger la reconstruction à l'identique au minimum des biens publics détruits. Par exemple : la décheterie, les ponts. Nous porterons une attention toute particulière sur l'isolation phonique des voies, cela doit être notre préoccupation pour les riverains. Nous ne manquerons pas d'informer les habitants, et de conduire toute concertation avec eux sur leurs besoins.

PROJET IMMOBILIER

L'une de nos priorités était de pouvoir garder sur notre commune les Jonsois jeunes ou moins jeunes, qui le souhaiteraient. Dans ce but nous avons engagé des négociations avec plusieurs promoteurs pour le rachat de parcelles pouvant permettre de faire du locatif ou de l'accès à la propriété. Avec l'aide de la communauté de communes de l'est Lyonnais nous sommes en bonne voie pour réaliser ce projet, et ne manquerons pas de vous en faire état.

CIMETIERE DE JONS

Le personnel d'entretien de la commune vous rappelle que deux conteneurs sont à votre disposition à l'entrée du cimetière pour y déposer vos déchets. L'un pour y déposer les déchets végétaux l'autre pour les autres déchets. Merci de bien vouloir faire votre tri pour le respect de l'équipe et de la planète !

Aide à la personne

Début 2009 la commission des « Service à la personne » publiera un livret sur les différents services référencés sur Jons.
Après réflexion notre commune désire jouer un rôle de référencement des Jonsois désirant dispenser des services à la personne ainsi qu'un rôle d'information sur la législation en cours. Nous informerons régulièrement les Jonsois sur l'évolution de la législation ainsi que les différents moyens de règlement de ces services. En aucun cas, la mairie se permettra d'imposer une personne plutôt qu'une autre pour un service désiré. C'est toujours celui qui demande donc qui paye, qui choisit !!!
Ce livret aura pour but d'expliquer aux Jonsois les différentes façons de bénéficier de ces services.

Dans ce livret nous vous présenterons : diverses informations sur l'évolution des services à la personne. La Liste des services à la personne établie sur le « Bulletin Officiel des Impôts ». Comment régler un service à la personne. L'utilisation des CESU (Chèque Emploie Service Universel). Le référencement des Jonsois dispensant des services avec leurs coordonnées.
N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et remarques, en vous adressant au secrétariat de la mairie de Jons, **Tel : 04 78 31 21 35** qui transmettra ou par mail à :
gisele.geay@mairie-jons.fr ou
frederic.navoizat@mairie-jons.fr.
Des bulletins de référencement sont toujours disponibles en mairie
Nota : Ces livrets seront transmis aussi aux différentes entreprises de Jons.

Frédéric NAVOIZAT

Assainissement

Le montant des taxes d'assainissement ne suffit pas pour alimenter le budget et les investissements nécessaires à notre commune.
Projet de la route de Pusignan et du chemin de Pommiers :
Nous avons donc présenté au Conseil Général un budget pluriannuel d'investissement qui devrait nous permettre d'obtenir au maximum 40 % de subventions. Pour obtenir ce taux de subvention, nous devons présenter un projet conforme à la loi sur l'eau :
• obligation de faire un schéma directeur général d'assainissement à étudier pour l'ensemble du territoire de la commune. Cette étude est en cours avec l'aide de la DDE (Direction Départementale de l'Equipement) et un bureau d'études spécialisé.
• nous allons également mettre en place un "Service Public d'Assainissement Non Collectif" (SPANC), dont l'existence est obligatoire depuis le 1er janvier 2006. Ce service sera chargé du contrôle technique des installations autonomes d'assainissement afin de garantir la qualité de leur conception, de leur réalisation et de leur fonctionnement.

Point sur jet d'eau et éclairage public.

Jet d'eau

• le jet d'eau a représenté en 2007 une consommation d'électricité annuelle d'environ 4000 €. Grâce à une horloge programmable remise en service, son temps de fonctionnement a été réduit (arrêté la nuit de 22h à 6h), ce qui devrait représenter une économie au minimum de 1000 € par an.

Eclairage public

Fait :

• chemin de Chantenoy : la commande initiale (rappel : travaux démarrés en février 2008) prévoyait une puissance de 150 W par lanterne, nous avons réduit cette puissance à 100 W, ce qui limitera la consommation sur cette rue, tout en gardant un éclairage d'intensité suffisante. La totalité du chemin a été traitée. Il y a encore un défaut à corriger sur ces luminaires: des lanternes sans réflecteur et avec ampoule verticales avaient été commandées. Idéalement, nous voudrions les faire remplacer par des lanternes avec réflecteurs et lampes horizontales, pour un meilleur éclairage et moins d'éblouissement.

• route du Pont : la même chose pour les 6 lampadaires installés RD6 vers le chemin des Potières : la puissance a été réduite de 150 à 100 W.

Travaux en cours :

• installation d'horloges astronomiques, qui permettent un éclairage simultané de tous les points lumineux, l'horloge astronomique combine des calculateurs astronomiques qui calculent en temps réel et en fonction de sa position géographique, l'horaire exact de lever et de coucher du soleil, et une horloge universelle. Ce système permet de synchroniser les temps d'allumage et est préférable à celui des interrupteurs crépusculaires (les "cellules") qui déclenchent l'éclairage à partir d'un seuil assigné. Ce dernier système pose des problèmes de fiabilité : en effet, en cas d'intempérie avec baisse de luminosité ou en fonction de l'environnement immédiat des installations (surface sombre, par exemple), ou si le capteur se salit, les capteurs déclenchent parfois l'éclairage en pleine journée, ou selon leur réglage, l'éclairage démarre à des moments différents. Gain estimé d'au minimum 5 %, sans compter le confort visuel.

A venir - études en cours :

De nombreuses zones d'éclairage dans Jons peuvent être l'objet d'économies substantielles : en voici quelques exemples :

• chemin des Meules, après l'école, zone à luminaires doubles : extinction des lampes blanches côté bande cyclable, pour vérifier que les lanternes hautes suffisent à l'éclairage de toute la zone.

• chemin des Meules, toujours après l'école, ou chemin du Bourdeau, entre le pont et la zone d'habitation : extinction totale sur une partie de la nuit (par exemple entre 23 h et 4 h du matin).

• Etudier une réduction de puissance sur plusieurs zones de Jons : chemin des Bouzons, route de Pusignan à l'entrée de Jons, quartier de l'église, chemin du Bourdeau entre chemin des Meules et 1eres maisons (dans la zone de double éclairage) (direction route du Pont) : par exemple descendre de 150 à 100 W, ou de 100 à 70 W, selon les éclairages existants.
Des tests seront pratiqués, et selon les résultats, l'une ou l'autre des propositions seront déployées, puis étendues à d'autres quartiers de Jons.

• Remplacement luminaires boules de 125 W aux Mûriers par des chapeaux avec réflecteurs + lampes 50-70 W max. Gain à la fois de consommation et de confort d'éclairage, par suppression des réflexions vers le ciel.

• Remplacement progressif des vitres teintées par des vitres claires, afin de gagner en luminosité, ce qui pourrait permettre une diminution des puissances installées, selon configurations des coffrets de commande.

Pour toute nouvelle étude de remplacement de luminaires obsolètes (et il y en a encore sur Jons), nous tiendrons compte de tous ces paramètres afin d'installer le meilleur rapport coût/qualité de l'éclairage. Et nous nous appuierons également sur les conseils de l'AFE (association française de l'éclairage) dans ce domaine. Nous allons également étudier les possibilités de remplacer les lampes par des lampes de technologie plus récente, comme les LED, mais dans un futur un peu plus lointain.

De nombreuses petites communes ont décidé de prendre en main cette problématique, Jons en fait désormais partie !

C.C.A.S

24/7 : goûter d'été à la salle chrysalide pour les Jonsois de plus de 65 ans, une trentaine de personnes des 2 maisons de retraite étaient également présentes.

2/10 : nous avons rendu visite à M. et Mme Eynard qui ont fêté leurs noces de diamant, avec une plante pour madame et une bouteille de champagne pour monsieur.

25/11 : goûter d'automne à la salle chrysalide avec les Jonsois de plus de 65 ans et les 2 maisons de retraite. Ce jour là une classe maternelle est venue chanter 3 chansons pour le plaisir de tous. Plus de 50 personnes.

20/12 : distribution des colis de Noël pour les plus de 70 ans

14/2/09 : cette année le repas des anciens se fera au mois de février au lieu de janvier pour permettre à tous de digérer les petits écarts dus aux fêtes de fin d'année et d'apprécier ainsi pleinement de cette journée festive.

Bonification du COS (Coefficient d'Occupation des Sols)

La loi de programmation et d'orientation pour l'énergie (dite loi POPE) votée en juillet 2005 (article 30) donne aux collectivités la possibilité de bonifier le COS dans la limite de 20% pour des bâtiments performants et recourant aux énergies renouvelables. C'est-à-dire que pour une même parcelle, une construction répondant aux critères décrits ci-dessous pourra avoir une surface maximum (la SHON: Surface Hors Œuvre Nette) supérieure de 20 % à ce qu'elle est pour une construction standard. Sur Jons, c'est un paramètre important, car le COS est faible (20 %), ce qui conduit à des constructions relativement petites par rapport aux tailles des parcelles à construire.

Pourquoi bonifier le COS ?

- La collectivité s'**engage** en faveur du développement durable et de la lutte contre l'effet de serre.
- La collectivité exige de la **performance** sur les nouveaux bâtiments qui impactent les années à venir.
- La collectivité **incite** fortement à la construction de bâtiments performants sur son territoire.
- La collectivité **favorise** le développement des énergies renouvelables dans les constructions neuves.
- La collectivité utilise la politique du **donnant/donnant** avec les acteurs de la construction.
- La collectivité **implique** les maîtres d'ouvrage dans une démarche vertueuse de construction durable.

Les conditions d'application ont été précisées dans un arrêté du 3 mai 2007 :

• Pour les constructions neuves groupées : elles doivent respecter les labels **THPE (très haute performance énergétique) - ENR (énergies renouvelables)**, soit la réglementation thermique en vigueur moins 30 %, ou **BBC** (bâtiment basse consommation: Consommation de l'ordre de 50 kWh/m2.an ,modulée suivant la zone climatique et l'altitude, soit moins 50 % par rapport à la réglementation thermique en vigueur).

• Pour les maisons individuelles neuves : elles doivent avoir une consommation d'énergie de **- 20 % par rapport à la RT2005** (réglementation thermique 2005) **+ au choix :**
- Bois
- Photovoltaïque
- Eau chaude solaire
- PAC (pompe à chaleur)

Il va de soi que ces maisons peuvent également être construites selon les normes THPE-ENR ou BBC !

• Pour les bâtiments existants faisant l'objet d'une extension : **critères d'isolation + équipements au choix** (pour l'ensemble) comme ci-dessus, avec :

Eau chaude solaire = **mini 50 % des besoins soit 3 m² par logement**

Photovoltaïque = **mini 25 kWh/m² de SHON soit surf = 10 % SHON**

Plus de détails sur :
www.enerplan.asso.fr

La commune de Jons a comme projet de voter une délibération pour bonification du COS sur les parcelles à construire ou sur les extensions de bâtiments existants, nous serons alors l'une des premières communes des environs à s'impliquer concrètement dans le développement durable sur le bâtiment.

Une conséquence non négligeable pour notre commune sera que nous pourrons satisfaire plus rapidement aux engagements signés dans le PLH (plan local habitat) au niveau de la CCEL, pour ce qui concerne la construction de logements pour nos jeunes et moins jeunes, avec des loyers maitrisés. Un autre avantage non négligeable: le fait d'avoir des bâtiments selon les normes les plus exigeantes ne peut être directement valorisé sur les loyers, mais le sera par le biais de subventions qui ne seraient pas versées dans le cas de constructions standard.

HESPUL et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) du Rhône nous aident dans cette démarche d'engagement pour des bâtiments plus économes en énergie, en nous conseillant sur l'orientation des parcelles, l'implantation des maisons, les types de source d'énergie à installer, et en sélectionnant les entreprises les plus à même de satisfaire ces exigences.

Des brochures d'HESPUL et du CAUE sont à disposition à la mairie.

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
MEYZIEU
(Centre Commercial Leclerc)
Proximité pompe à carburant
Tél. 04 78 31 70 45
Permanence le samedi matin

Vie **scolaire**

Groupe scolaire primaire et maternelle Louis Pergaud

Rénovation des classes

Comme vous avez pu le constater, la municipalité a commencé les travaux de rénovation dans les classes de nos petites têtes blondes. La classe de Mme Lyaudet a vu sa moquette murale grisâtre disparaître et une jolie couleur orange et beige égaye maintenant les murs. Dans la classe de Mme Louvet un des murs a été repeint en rose selon les souhaits de la maitresse, les autres murs seront repeints pendant les vacances de février.

Mur d'escalade

Le mur d'escalade a été démonté. C'est pour des raisons de sécurité que la mairie a pris une telle décision. Le mur était devenu vétuste et une partie de ses parois s'effritait. Les panneaux en bois du préau devraient, quant à eux, être restaurés en ce début d'année 2009 pour protéger au mieux nos enfants de la pluie et du vent.

Vie **intercommunale**

Le pass-foncier® dans l'est lyonnais : un nouveau moyen de devenir propriétaire

La Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) a décidé de s'engager dans une politique volontariste de l'habitat en permettant au plus grand nombre de devenir propriétaire d'un logement neuf de qualité à un coût abordable grâce au PASS-FONCIER.

Le PASS-FONCIER c'est quoi ?

Le PASS-FONCIER est réservé à la construction ou l'acquisition d'une maison individuelle neuve. Il consiste à financer le projet d'accession en deux temps : la maison d'abord, le terrain ensuite.
C'est le collecteur du 1 % Logement (ASTRIA pour le domaine de la Soie) qui achète le terrain par le biais de sa filiale foncière, que les propriétaires rembourseront seulement après avoir fini de régler leur prêt construction, ou avant si ils le souhaitent et que leurs moyens le leur permettent.
Ce dispositif permet tout à la fois aux ménages qui accèdent pour la première fois à la propriété, d'obtenir :
- Une aide directe de la CCEL de 3 000 ou 4 000 € suivant le nombre de personnes du ménage
- Une majoration du Prêt à Taux Zéro
- La TVA à 5,5 % sur le coût du terrain et de la construction
- Une sécurisation de l'acquisition : solution de relogement en cas d'accidents de la vie
- Un accompagnement spécifique : étude financière de faisabilité, conseils personnalisés

Le Domaine de la soie à PUSIGNAN :

Sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, la première opération d'ensemble à pouvoir bénéficier de ce dispositif porte sur 12 pavillons du « Domaine de la Soie » à Pusignan à laquelle se sont associés : la CCEL, la Ville de Pusignan, ASTRIA (collecteur 1 %) et AST (promoteur et constructeur).
Le Domaine de la Soie est un programme immobilier neuf de 60 maisons situé Route de Villette d'Anthon à PUSIGNAN. Dans le cadre du PASS-FONCIER ce sont 12 maisons à étage de 3 ou 4 chambres sur des terrains de 400 m² qui sont proposées. Une bulle de vente est installée sur le site de construction et des permanences sont assurées par une hôtesse les jeudis et vendredis de 14 h à 18 h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous avec Mr Olivier DEMARBAIX Chargé de Commercialisation du programme au 06 17 21 87 56.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne
- Pouvant bénéficier d'un Prêt à Taux Zéro avec différé d'amortissement
- ayant des ressources permettant l'accès au logement HLM (plafond PLUS)
- ayant résidé ou travaillé au moins un an durant les cinq dernières années sur le territoire CCEL : Colombier Saugnieu, Genas, Jons, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, et Pusignan

Pour vérifier la faisabilité d'une opération et monter le dossier, les personnes intéressées peuvent venir rencontrer une conseillère d'ASTRIA au cours d'une des permanences spécifiques organisées en Janvier 2009, en prenant rendez-vous auprès de Mme Malgontier : 04 37 23 51 74 ou Mme Chamizo Vitale : 04 37 23 51 77.

Opération “Nettoyons la nature”, en partenariat avec les magasins Leclerc

Pour la première fois, Jons s'est associée à cette opération :
Les élèves de l'école sont partis en campagne contre les déchets sauvages le vendredi 26 septembre, tandis que la commune de Jons a invité les habitants à continuer les actions le samedi 27 !

“Nettoyons la Nature” est un gigantesque ramassage collectif de déchets sauvages en milieux naturels et urbains.

Qu'avons-nous trouvé ?
et où sommes-nous allés ?

Environ 25 personnes se sont mobilisées pour cet objectif nouveau, dont plusieurs enfants ayant participé au ramassage avec l'école le vendredi, qui sont revenus le samedi, tellement ils avaient apprécié l'opération !
Nous nous attendions à ne ramasser que des détritus 'ordinaires' comme des bouteilles ou des papiers gras, mais non, la situation était plus grave ! Une vraie liste à la Prévert : un extincteur, un évier inox, des pneus, des seaux de peinture de 20 kg, des ferrailles, un parapluie, etc. Au total, plus de 500 kg d'immondices en tous genres. Il est triste de voir ainsi salis les environs de notre commune (la Lône, le chemin de hâlage …).
Tous ces déchets ont été remis à la déchèterie de Jons. Nous avons tiré les enseignements de cette première participation (comme s'échanger les numéros de téléphone avant de partir, pour se joindre - t'es où ? -, se donner des points de rendez-vous, s'équiper de diables ou autres systèmes de portage pour rapporter les encombrants) et espérons une plus grande participation pour la prochaine édition !

Le coin de nos amis à quatre pattes

Tortue Alligator

En cette fin d’été, mon œil est attiré par une masse ronde de couleur marron qui semble bouger. Je m’approche et à ma grande stupéfaction, je découvre une tortue dont la carapace seule mesure plus de 25 cm. Elle est blessée. Je la prends, la pose dans un carton et part avec un ami dans une clinique vétérinaire de garde dans le 8eme arrondissement.
La tortue est en piteux état. Passera-t-elle la nuit ?
Le lendemain, je décroche mon combiné téléphonique pour prendre de ses nouvelles. Le vétérinaire m’annonce que c’est une espèce qui ne vit pas en France mais en Amérique… Une tortue Alligator qui peut peser jusqu’à 80 kg à la taille adulte, elle est aquatique et, surtout… omnivore…
Malheureusement elle a une patte cassée et ne survivra pas.
Sans doute une lubie d’une personne inconsciente qui trouve cela original dans un petit aquarium sans penser que c’est un animal vivant et qui grandit. Devenue gênante, elle est jetée dans la nature car on ne sait quoi en faire. La force de son bec peut arracher le doigt d’un adulte… Imaginez… trois jeunes enfants de 1 an et demi, 2 ans et demi et 6 ans jouent dans cette impasse de Jons tous les jours…

Un chenil à Jons

Récemment, la mairie s’est dotée d’un chenil pour accueillir les animaux errants ou divagants sur la commune dans l’attente de retrouver leur maitre. Nous avons également acheté un détecteur de puce électronique pour faciliter l’identification de nos amis à 4 pattes.
N’hésitez à contacter la mairie lorsque vous trouvez un animal.

L’hiver est là !

Pour tous les animaux vivant à l’extérieur, voici quelques petits conseils :
- un abri au sec et au chaud
- une nourriture un peu plus abondante. Pour les animaux attachés : les détacher au moins deux fois par jour pour leur permettre de se réchauffer d’une manière naturelle.
Nous vous rappelons que l’on ne doit jamais attacher un chiot hiver comme été.
Nous vous remercions de bien vouloir prêter attention à ces petits conseils pour le bien de nos amis les bêtes.

Pour la commission protection animale,
Annette MONIN

L'Ecolo Jons : Devenez un acteur du developpement durable !

Mon habitation est-elle économe en énergie ?

Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la facture énergétique d'un ménage s'élève à environ 1200 € par an pour 19000 kWh en moyenne, dont les 2/3 sont dédiés au chauffage.
En remplissant le tableau suivant, vous pourrez réaliser l'autodiagnostic de votre habitation. Vous pourrez évaluer la performance énergétique de votre habitation et envisager les mesures nécessaires à sa réhabilitation (étanchéité, isolation et chauffage).

Votre consommation annuelle d'énergie en kilowatt-heure :

Type d'énergie utilisée chauffage et eau chaude	Quantité consommée Facteur de conversion	Facteur de conversion	Quantité consommée en kWh d'énergie primaire
Fioul	. . . . . litres	. . . . . x 10 =	. . . . .
Gaz naturel	. . . . . m^3	. . . . . x 11.6 =	. . . . .
Gaz propane	. . . . . kg	. . . . . x 13.8 =	. . . . .
Bois bûche	. . . . . stères	. . . . . x 1500 =	. . . . .
Electricité	. . . . . kWh	. . . . . x 2.58 =	. . . . .
TOTAL	. . . . .	. . . . .	. . . . .

NB : Si vous êtes équipé en « tout électrique », pensez à retrancher la partie d'usage spécifique, soit environ 3000 kWh ; de même pour le gaz avec 1300 kWh pour la cuisson

Votre consommation annuelle d'énergie en kilowatt-heure :

Les parties chauffées de mon habitation représentent une surface totale de : . . . . . m^2

D'où le ratio : Consommation annuelle de l'habitation = quantité d'énergie / m^2 chauffé = ... kWh /m^2 /an

La valeur obtenue vous permettra de situer la consommation énergétique de votre habitation grâce à l'échelle ci-contre :

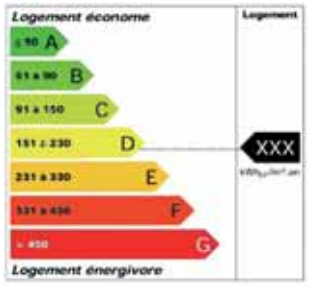

Bâtiments Basse Consommation d'énergie

Isolation, chauffage, etc…

« Epave thermique » : Travaux à effectuer

Votre habitation est « énergivore » …

Des solutions sont envisageables et méritent d'être étudiées.
Selon une étude Enertech publiée en juin 2008 , « la consommation moyenne électroménagère des logements n'a pratiquement pas évolué depuis dix ans » malgré les économies notables réalisées sur l'éclairage et le froid ménager.
En effet, ce gain énergétique est compensé par les nouvelles dépenses liées à l'audiovisuel (écran plat par exemple) et au poste informatique (pour lequel les gaspillages d'énergie sont importants).
Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'association Hespul : l'Espace Info-Energie du Rhône. L'association vous conseillera gratuitement sur les gestes économes, sur les différentes énergies et les énergies renouvelables. Les conseillers InfoËEnergie vous informeront également sur la conception et l'isolation du bâti et les aides financières éventuelles pour concevoir une maison respectueuse de l'environnement.
Conseil par téléphone et courrier : Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 - **Tél : 04 37 47 80 90**, courriel : info@hespul.org, Site Web : www.infoenergie69.org

Comment faire la publicité de vos animations en toute légalité ?

Il est tentant de fixer vos affichettes d'information sur des supports existants, placés sur la voie publique. Toutefois, vous ne pouvez pas faire comme vous le voulez, il y a des règles à suivre. Ne pas les respecter peut vous exposer à des amendes importantes.
Sachez qu'il est interdit de placer vos affichettes sur :
- tous les ouvrages EDF, quels qu'ils soient (poteaux, transformateurs …),
- tous les supports téléphoniques (poteaux, coffrets …),
- tous les supports d'éclairage public (les lampadaires …),
- tous les panneaux réglementant la circulation (signalisation et sécurité),
- les ronds-points,,
- les clôtures non aveugles,
- les murs de cimetières et de jardins publics,
- les arbres et plantations.

Alors, après cette longue liste d'interdits, où mettre vos publicités ?
Vous pouvez les préparer sur des panonceaux, fixés sur des piquets en bois, que vous planterez sur le bas-côté, directement dans le sol, à environ 1 mètre du bord de la chaussée. De cette façon, vous serez visibles, et en toute légalité !

Lounge boat restaurant

Le restaurant l'auberge de jons a été entièrement rénové. Nouveau décor, nouvelle carte, nouveau propriétaire, nouveau nom : le Lounge Boat. En pleine nature, dans son espace lounge, le Lounge Boat vous propose ses menus de 27 à 39€. Menus du jour en semaine à midi.

Aussi, le lounge boat a créé un espace spécialement étudié pour vos séminaires d'entreprise, mariages, banquets de famille de 10 à 200 personnes.

Des cours de cuisine sont organisés pour le plus grand plaisir des gastronomes.

Ouvert midi et soir en semaine, samedi soir et dimanche midi.

Téléphone : 04 78 31 29 85
E-mail : hotel.de.jons@wanadoo.fr
Fax : 04 72 02 48 24
www.loungeboat.fr

ALLO S.I.R.F J.L. PIERRARD et fils

Depuis 25 ans un artisan à votre service
VOLETS ROULANTS
STORES
REPARATION
INSTALLATION - MOTORISATION
Dépannage sous 48 h sur tout le grand LYON
69330 MEYZIEU
04 78 31 12 28

Travaux publics
Travaux routiers
Construction et entretien des routes
Voiries et réseaux divers

Carrière
Carrière d'Eyzin-Pinet
Livraison tous secteurs

DUMAS
Fondée en 1928

Travaux privés
Aménagement d'accès
Abords de villas
Terrains de sports

Carrière
Carrière de Valencin
Livraison tous secteurs

Z.I. Saint-Alban les Vignes – BP 277 – 38202 Vienne CEDEX
Tél. 04 74 31 70 28 - Fax 04 74 53 47 75

Groupe TIP
L'ingénierie de la tôlerie fine
Route de Lyon - C.D. 6 - **69 330 JONS**
Tél. 04 78 31 20 01
Fax 04 72 02 44 02
www.groupetip.com

lamurebianco
Fiouls Domestiques
Carburants - Lubrifiants
IRIGNY 04 78 50 79 79
MEYZIEU 04 78 31 71 73
TOTAL Fioul Premier
www.lamurebianco.fr

SJTP
info@sjtp.fr

Démolition • Terrassements • Désamiantage
41, route du Pont • 69330 JONS
Tél. 04 78 31 28 73 • Fax : 04 72 02 46 40

ROCHE
• Travaux Publics
• Particuliers
ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT
15, rue Jean Jaurès - 69330 MEYZIEU
04 78 31 42 07

Commerces à Jons

**Notre village compte un certain nombre de commerces qui nous sont bien utiles.
En voici la liste, pour votre service.**

BRASSERIE L'ALIXONE :
Centre Cial Trois Joncs
2 Bis route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 98 25

BOULANGERIE PRUDENT FREDERICK
2 route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 27 38

BOUTIQUE POUR FEMME LOSANGE
Centre Cial Trois Joncs
2 Bis route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 12 01

RESTAURANT LOUNGE BOAT
Pont de Jons - 69330 JONS
tel. 04 78 31 29 85

CAFE RESTAURANT L'ANKESTESS
9 route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 49 39

TERRINE DE l'AUBERGE DE BIANNE
Villard Claude
26 montée de Bianne
69330 JONS
Tél. 04 78 31 21 96

FLEURS AUTREMENT
Thievenaz Marjolaine
fleuriste à domicile
20 rte Pusignan - 69330 JONS
Mobile : 06 67 18 88 05

INSTITUT BRIN DE DETENTE
Centre Cial Trois Joncs
2 Bis route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 01 59

COIFFEUR CORIBEL
Centre Cial Trois Joncs
2 Bis route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 22 28

DEFI MICRO INFORMATIQUE
Centre Cial Trois Joncs
2 Bis route de Lyon - 69330 JONS
Tél. 04 72 02 49 61
Mobile : 06 60 32 30 92

PISCINE ET SPA BO BASSIN
parc d'activité des 3 Joncs
8 allée des 3 Joncs
Tél. 06 27 59 16 83

BROCANTEUR
parc d'activité des 3 joncs
8 allée des 3 Joncs
Tél. 06 85 10 67 55

Un nouveau restaurant à ouvert à Jons cette fin d'année :

ONCE UPON A TIME....
Z.A. des 3 joncs
6 chemin de l'atelier
Tél. 04 72 02 49 91

Sans oublier le marché du samedi matin, à la petite gare : Fromages et produits laitiers de LA FERME DE M^me^ BONNARD, fleurs, boucherie et légumes fermiers. Ainsi que le Point de vente de produits de saison et fromages à la FERME GEOFFRAY.

Nous avons commencé **un listing des artisans et entreprises** situés sur la commune de Jons. Pour figurer dans cette liste, merci de transmettre les informations de votre société à la mairie, afin de la compléter.

GOIN André

Spécialiste du terrassement,
pose et entretien de toutes canalisations,
vidange, curage fosse septique
et puits perdu.

4 rue Coteau
69330 Jonage

Tél : 04 78 04 27 17
Fax : 04 78 04 14 45
Mobile : 06 81 23 09 41

Marbrerie S.D.G
10, avenue de Crottay 69330 MEYZIEU
Tél. 04 78 31 40 03 - Fax 04 78 31 75 87
Caveaux en 36 heures
Monuments funéraires
Articles funéraires
15, rue César Somin
38230 PONT DE CHERUY
8, rue du Repos
69150 DECINES (cimetières)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS

La CCEL mode d'emploi

La communauté de commune de l'est Lyonnais regroupe depuis 1993, 6 communes (Colombier-Saugnieu, Genas, Pusignan, St-Bonnet-de-Mure, St-Laurent-de-Mure et Jons).
La communauté de commune perçoit la taxe professionnelle unique (TPU) et exerce les compétences suivantes pour les 30000 habitants de son territoire :
- Aménagement de l'espace,
- Développement économique,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique de l'habitat,
- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire,
- Cadre de vie,
- Collecte et traitement des ordures ménagères.

Lors d'un dernier conseil communautaire, l'ajout de la compétence transport a été voté et des négociations ont été engagées avec le SyTrAL (Syndicat du Transport de l'Agglomération Lyonnaise)
Le conseil communautaire comprend 26 titulaires et 26 suppléants (voir trombinoscope distribué).
Notre commune est représentée par 3 titulaires et 3 suppléants.
Le budget primitif 2009 est de 25 millions d'euros dont les postes principaux sont les ordures ménagères, les voiries communautaires, les chemins de randonnées, les opérations immobilières dans le cadre du plan local de l'habitat et les dotations reversées aux communes. Signalons que le belvédère de Jons est inscrit au budget 2009.

Jean-Yves Le Teste

L'eau potable à Jons, ça coule de source !

Deux organismes interviennent pour nous assurer de l'eau potable en quantité et en qualité. Tout d'abord le SIEPEL, propriétaire des installations (puits de captage, stations de pompage, tuyaux, certains réservoirs …), puis Véolia Eau, qui exploite ces installations.

Le SIEPEL, kezako ?

Il s'agit du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de l'Est Lyonnais, qui comprend les communes de Genas, Jons, Pusignan, St Bonnet et St Laurent de Mure, St Pierre de Chandieu et Toussieu. Créé au début des années 1980, ce syndicat avait pour objectif principal de solutionner un problème d'approvisionnement en eau sur les communes citées. A partir de là, des travaux importants ont été mis en œuvre pour arriver au réseau de distribution qui est le nôtre aujourd'hui. Le syndicat fournit également de l'eau à l'aéroport St Exupéry, en complément de leurs propres captages, et ponctuellement à des clients isolés sur Colombier-Saugnieu et sur Villette d'Anthon. A noter que le château d'eau de Jons appartient à la commune. Le syndicat maintient en état de bon fonctionnement tout ce réseau, lutte contre les fuites et pertes d'eau, et procède à des améliorations/rénovations d'installations quand nécessaire ou parfois réclamé par des lois de plus en plus contraignantes sur la ressource eau. Par exemple, en juin 2008, une inspection sanitaire a été réalisée sur le captage de Balan, une des premières inspections du genre en France.
L'exploitation des installations a été confiée à Veolia eau, par le biais d'un contrat d'affermage. Veolia eau a en charge la production de l'eau (pompage, traitements et contrôles de qualité) et la distribution.

Transfert de compétences - Voirie

Suite à une directive préfectorale, les routes ne peuvent plus être prises en charge par tronçons par la Communauté de Communes. La totalité des voiries doit être transférée à la compétence de la CCEL. Une commission a été créée, une étude est en cours pour définir les modalités rtechniques et financières. Pour l'année 2009, il n'y aura donc pas de réfection de routes sur la commune financée par la Communauté de Communes.
Les réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales pourraient également être transférés à la compétence CCEL. Un bureau d'études a été mandaté pour étudier ce transfert de compétence.

Billet d'humeur du Sou des Écoles

L'année scolaire 2008 s'est achevée de bien belle manière, la kermesse ayant été l'occasion d'une belle fête sous le soleil ! Merci aux nombreux participants et surtout à tous les parents, grands parents qui nous ont aidés aux stands, à la buvette, la mise en place, le rangement.... Pour une fois nous n'avons pas manqué de bras pour nous aider et nous avons été ravies ! La cuisine est sûrement un sport estival puisque nous avons pu compter sur vos nombreuses victuailles maison… Environ 100 repas ont été servis entre les adultes et les enfants et nous espérons que tout le monde a été satisfait et que tous ont passé un bon moment en notre compagnie. Petite mention particulière pour ceux qui sont venus nous aider spontanément comme les anciens élèves.

Malheureusement le réconfort a été de courte durée ! Comme les années précédentes, l'Assemblée Générale n'a intéressée que très peu de parents. La soirée sixties organisée le 15 novembre dernier a été maintenue malgré le peu de participants. Celle-ci très animée, s'est déroulée dans une excellente ambiance mais sur la soixantaine de personnes présentes, en dehors des membres du sou, on ne comptait que 2 familles de l'école...

Petit rappel sur l'utilité du sou des écoles : cette association a pour but d'apporter une aide financière à notre école pour ses projets. Pour ce faire, quelques parents motivés s'activent toute l'année pour organiser diverses manifestations (ventes de brioches et de fleurs, repas dansant, loto…) dont les bénéfices permettent de contribuer à la réalisation de sorties, conférences, spectacles.

Les membres du bureau que nous sommes, aidés de nos familles et de quelques fidèles, résistons depuis maintenant 5 ans, faute de candidats. Nous nous investissons personnellement et financièrement depuis toutes ces années.

Aujourd'hui las du manque d'intérêt voire de l'indifférence d'un grand nombre de famille, nous avons décidé de ne pas «persister». Nous essayerons cette année encore, de réussir au mieux nos diverses manifestations pour répondre positivement aux demandes faites par les enseignants de l'école Louis Pergaud. Parents, réagissez ! L'avenir de cette association dépendra donc de votre éventuel engagement ! Nous souhaitons vivement que d'autres prennent la relève pour le bien être de nos enfants.

Le bureau

Reprise de l'atelier dessin-peinture

Salle Laurent Meunier
69330 Mairie de Jons.

Pour sa deuxième année consécutive, des cours ont lieu, tous les mardis après -midi, de 14h30 à 17h00.

Ces ateliers d'initiation et de perfectionnement sont dispensés par un artiste plasticien confirmé et s'adressent à un public adulte à partir de 16 ans.
1 séance d'essai offerte !

❏ **Renseignements :**
Sur place, les mardis pendant les cours (en dehors des vacances scolaires et jours fériés).
Site de l'artiste : **www.damiantirado.com**
Tél : **06 22 52 04 36**

Les petites mains jonsoises

Une association créée pour les enfants de 4 à 12 ans, tous les mercredis dans la salle Meunier de 14h00 à 16h00 pour une cotisation trimestrielle de 20 euros ; présidée par Mme Ponthieu et la secrétaire Mme Rogino. Les enfants développent leur créativité par le biais de la peinture, sculpture, découpage etc... Nous passons des moments très conviviaux; et c'est avec fierté qu'ils montrent leurs fabrications à leurs parents.
Des places sont encore libres, alors VENEZ VITE !!!

Association musicale

Dimanche 23 Novembre 2008, a eu lieu à l'église de Jons le troisième concert d'Automne de l'Association musicale jonsoise.
Une assemblée de mélomanes nombreuse a pu apprécier les prestations de grande qualité de quelques élèves du CNR de Lyon.
En première partie Lisa Tatin, très belle voix, a interprété quelques chants baroques, puis du répertoire italien et français un peu plus fantaisie avec une interprétation pétillante et joyeuse qui a ravi le public.
Elle était accompagnée à l'épinette puis au piano successivement par Anaïd et Evan, qui sont passés d'un instrument à l'autre avec brio.
La voix chaude et timbrée du violoncelle montait alors sous la voûte sous l'archet déjà aguerri de Jonas, accompagné au piano par Josquin, tous les deux au talent très prometteur.
Pour la deuxième partie, nous avons retrouvé avec enthousiasme les gigues, réels et polkas traditionnelles irlandaises, du groupe Drumlin Ceili Band… que nous avions invité lors du premier concert.
Nombre d'entre nous ont eu des fourmis dans les pieds… l'envie de danser venant avec ces airs vifs et envoutants.
Nous nous sommes quittés sous les flocons, mais le cœur plein d'harmonie.
Tous les musiciens sont venus bénévolement et l'Association leur offre ensuite un « Casse-croûte » au Beaujolais nouveau à la salle Meunier.
Nous remercions l'Auberge de Bianne qui nous a offert des terrines, les fermes Bonnard et Geoffray pour les fromages, ainsi que Carrefour Market qui a fourni les tartes.
Un grand merci aux musiciens, et à notre cher public à qui nous donnons rendez-vous l'an prochain à la même époque !
Musicalement vôtre ! et très bonne année à vous.

❏ **Contact :**
Isabelle : 06 78 94 30 41

Clubs des Joncs d'Or

Le club des Joncs d'Or est toujours là, est là plus que jamais.
Cette année 2009, les adhérents vont fêter les 30 ans d'existence du club. Oui, ce club de retraités a été créé le 9 février 1979. Pour la petite histoire, les présidents se sont succédés comme suit :
1979 : M. Laurent MEUNIER,
1983 : M. Jean PERRIER
1985 : M^me^ Hélène PISANOWSKI
1989 : M. René CRETIN
2003 : M^me^ Mireille GONNOT
Ce club a toujours fonctionné dans la joie et la bonne humeur entre :
les rencontres tous les jeudis après-midi, les sorties en car dans la région en circuits touristiques ou pour aller à un spectacle, l'exposition vente annuelle, les minis concours de coinche.
Pour allonger cette liste d'activité, jeunes et moins jeunes retraités, venez nous rejoindre !
A vos calepins : le **samedi 24 janvier 2009**, c'est notre Assemblée Générale à 15 heures, salle Meunier, participez et adhérez si vous le souhaitez. Le **jeudi 19 mars 2009**, comme chaque année, dégustation de grenouilles sans doute à Pizay (Ain); et le **samedi 25 avril 2009**, journée récréative salle Chrysalide où nous fêterons toutes et tous ensempble **nos 30 ANS**.
En attendant, je présente mes meilleurs vœux à toutes les générations de notre beau village pour cette nouvelle année.

❏ **Mireille**

Arts Loisirs et Amitié "Peinture sur tissus"

Madame, le lundi de votre choix, de 14 heures à 17 heures, vous pouvez venir découvrir ce que nous faisons et faire gratuitement un essai de notre technique.
Bonne humeur garantie !

❏ **Pour tout rensiegnement, contactez Mme Brunet.**

ADEJ Association pour la défense de la propriété foncière et la protection de l'environnement commune de JONS

Ses préoccupations actuelles majeures sont :

• Le tracé A du Contournement Ferroviaire de l'Est Lyonnais ayant été validé il faut encore se mobiliser pour l'obtention de protections nécessaires et efficaces contre les nuisances sonores et visuelles.

• Les vols de nuit risquent de devenir plus fréquents avec la création de l'association CAREX (Cargo Rail Express) qui permettra le transport express de fret par TGV et route.

• La surveillance du développement de l'aéroport, donc du trafic aérien sur les pistes existantes et le projet de 3ème piste avec la création d'un nouveau « HUB » Ainsi que la pollution chimique qui en découle.

• Le respect des procédures de moindre bruit par l'adoption pour la nuit d'une approche en descente continue et pour le jour d'un palier à 1300 mètres

• Participation de l'ADEJ à la CCE (Commission Consultative pour l'Environnement) et des engagements des acteurs sociaux pour les discussions autour du PGS (Plan de Gêne Sonore). La CCE s'est enfin réunie pour la première fois cette année le 12 novembre après maintes réclamations auprès de la préfecture mais il aura fallu une conférence de presse début octobre pour faire réagir les instances concernées.

• Participation de l'ADEJ à la CCAR (Commission Consultative d'Aide aux Riverains) qui apporte une aide de 80 à 100 % à l'isolation phonique des habitations situées dans le PGS. Une réunion, à l'aéroport, est prévue le 24 novembre 2008.

• Défendre les intérêts fonciers et environnementaux de ses adhérents ainsi que la tranquillité et la qualité de vie des Jonsois…

L'ADEJ, lors de son dernier Conseil d'Administration, a renouvelé les membres de son bureau :
Président : Carl LEGRAS
Vice-président : Noël GODDET
Vice-président : Raymond BLAISE
Vice-président : Joachim ROCAMORA
Trésorière : Claudine LE TESTE
Trésorière Suppléante : Jacqueline COLIN
Secrétaire : Renée BARRIER
Secrétaires Sup. : Edith GIOVAGNIOLI et Marie-Claire GODDET

L'ADEJ est aussi représentée au bureau d'autres associations :
CORIAS COmité de RIverains de L'Aéroport de St Exupéry (Pusignan), CRURE Comité de Riverains des Usagers de la Rocade Est. (Meyzieu)…

Dans un esprit d'ouverture l'union fera notre force.
Rejoignez les adhérents.
Rejoignez l'A.D.E.J.
Faites entendre votre voix.

❑ **Contacts et adhésions :**
Carl LEGRAS : 09 75 38 15 30
Noël GODDET : 04 78 31 10 30
Raymond BLAISE : 04 78 31 22 49
Joachim ROCAMORA : 04 78 31 17 68
Courrier électronique : assoc.adej@orange.fr

Jons Education Canine

L'éducation de son chien est nécessaire pour tout propriétaire s'il ne veut pas s'exposer à de nombreux désagréments, et les spécialistes, vétérinaires notamment, sont unanimes sur ce point.

Il est indispensable d'inculquer à son animal quelques principes élémentaires si l'on ne veut pas que ce soit lui qui domine le maître et n'en fasse qu'à sa tête, comme d'aboyer sans discernement, manifester trop d'agressivité, ce qui représente un risque potentiel notamment parfois pour son entourage proche.

C'est toujours le maître qui est responsable de ces attitudes, et non pas l'animal, car il suffit souvent de l'« éduquer » comme on le ferait pour un enfant, pour établir des relations harmonieuses et paisibles dans une affection mutuelle.

C'est à cette tâche d'éducation, et non pas de dressage au sens péjoratif du terme, que s'attellent chaque dimanche matin de 9h à 12h, et par tout temps, les adhérents de « Jons Education Canine », association installée sur l'ancien terrain de camping, route de Balan. Avec beaucoup de patience et d'amour pour leurs animaux de toutes races, les propriétaires leur inculquent avec l'aide de moniteurs, des notions telles que : obéissance, agilité, initiation à la baignade… Tout ceci dans un esprit ludique et de complicité entre maître et chien. Toutes les personnes intéressées peuvent rejoindre les membres de cette sympathique équipe qui aiment à se retrouver pour parler de leur passion commune autour d'un repas, lors de soirées conviviales ou de sorties.

❑ **Renseignements le dimanche sur le terrain ou par téléphone :**
Michel 06 03 91 00 26 ou
Gilles 06 83 17 66 77.

Association Les Belles Jonsoises

Première année d'existence pour l'association "Les Belles Jonsoises" qui regroupe les passionnés de mécanique ancienne, sportive et/ou de compétition.
Vous possédez un véhicule ancien, rejoignez-nous !
Nous souhaiterions organiser un regroupement à Jons et une promenade dans les environs.
Nous nous proposons également de mettre à disposition nos véhicules aux autres associations jonsoises pour leurs manifestations, contactez-nous !
Pour la page sportive notre engagement dans le championnat de France des rallyes de véhicules historiques de compétition reprendra dès le mois d'avril au Rallye Lyon-Charbonnière.

❏ **Contact :**
Olivier PERRIN, 06 85 57 45 20

ASCJ Gym

Pour sa 25ème année d'existence le club de l'A.S.C.J. Gymnastique tourne toujours aussi bien.
En effet le lundi 15 septembre reprise des cours de gymnastique la salle est pleine, il faudrait presque pousser les murs pour être à l'aise.
Les anciennes adhérentes plus quelques nouvelles têtes soit 34 personnes étaient là.
Grace à la recette du Vide Grenier de la veille nous allons pouvoir acheter des steps et un micro pour que le prof se fasse entendre.

Amicale des anciens marins

2008 se termine pour l'amicale. Cette année sera mémorable de part la réussite du congrès régional. Le soleil, les cadets de la préparation Marine de Lyon, la fanfare de Saint Georges d'Espéranche, l'Eolienne, les amicales des quatre coins de la région et l'aide exceptionnelle de la Mairie de Pont-de-Chéruy ; tous ces éléments ont fait que cette journée a été une très belle journée ; n'oublions pas la cerise sur le gâteau, Fabienne Masson, directrice de l'école de musique de Pont-de-Chéruy, nous a animé le repas de clôture par un répertoire d'Edith Piaf, ça valait la peine d'écouter.
Quant au thé dansant, bonne musique mais le public nous a oubliés, tant pis, ceux qui étaient présents ne l'ont pas regretté et là c'est l'essentiel.
Enfin, bref on n'est pas là pour parler du passé, on est là pour tourner la page et accueillir 2009.
Pour 2009, nous sommes toujours en attente de la visite du Porte-avions Charles De Gaulle, sinon il est projeté de faire un petit tour à Verdun, Metz et Nancy. Enfin pour le thé dansant nous pensons peut être le convertir en une soirée Cabaret.
Pour conclure, un clin d'œil aux marins de la royale ou de la marmar, prenez contact avec nous : réunion au château Grammont le deuxième dimanche de chaque mois, de 10h à midi, si votre présence nous est agréable, elle n'est pas forcément obligatoire, nous privilégions la famille en vous faisant

remarquer que nous impliquons dans nos sorties la famille et les amis. Ne croyez pas que la vie associative soit une contrainte.
L'amicale des marins et marins anciens combattants de l'agglomération se joignent à moi pour vous présenter nos vœux de bonheur et de bonne santé pour la nouvelle année. Que tous vos projets puissent se réaliser sans soucis.

❏ **Le président , Pascal Nérriere**

Association des Amis de la Garine

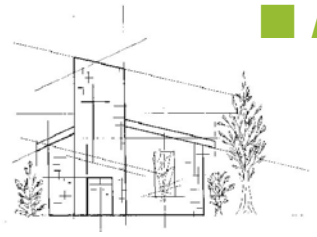

Projet “Photo - Passion”

Outre les multiples activités des Amis de la Garine, une partie des membres de l'association s'est aperçue de la nécessité de faire partager, par la photographie, les paysages et la nature rencontrés au hasard des randonnées.

Des ateliers photos peuvent être mis en place de façon régulière afin de perfectionner cet art dans la technique argentique, numérique, tant en noir et blanc qu'en couleur, et le cadrage, le point de vue, etc…

Ces ateliers seraient essentiellement pratiques, mais aussi entendus par le biais de l'échange critique et amical. Ils seront mis en place avec un minimum de personnes intéressées et pour une participation modeste, notamment la nécessaire cotisation.

Nous attendons de nombreux Jonsois.

Nous souhaiterions également informer les Jonsois et leurs proposer notre programme de randonnées, mais il ne sera déterminé que lors de notre prochaine assemblée générale en janvier prochain. Cependant il y a lieu de noter que nos randonnées ont toujours lieu le dernier samedi de chaque mois (sauf rares exceptions), qu’elles sont en principe d’une journée, de temps en temps d’une 1/2 journée (le samedi matin), et parfois sur 2 jours avec couchage en refuge. Pour information ci-dessous, les principales randonnées 2008.

Pour illustrer notre proposition de formation photo, et notre passion de la randonnée, nous vous proposons ci-dessous 2 photos récentes.

❏ **Christian DENIS**

Samedi 24 et Dimanche 25 mai 2008 : Saint Martin sur Montaigu en Bourgogne.

Samedi 26 et dimanche 27 juillet 2008 : Allemont (massif de Belledonne).

Samedi 30 et Dimanche 31 Août 2008 : Vallée des Encombres.

Samedi 25 octobre 2008 : Saint Maurice de Gourdans.

Samedi 29 novembre 2008 : La Rina.

Samedi 27 décembre 2008 : Tour de Jons. 1/2 journée.

Le nouveau comité d'animation

Le samedi 25 octobre, les membres du Comité d'animation emmenaient une cinquantaine de jeunes adolescents fêter Halloween au parc de Walibi.
Si le froid était au rendez-vous, la bonne humeur aussi. Au programme : totem, boomerang, tam tam tour, tomahawk, river splash, etc. Après le pique-nique, le soleil pointe enfin le bout de son nez réchauffant ainsi l'atmosphère. Un Cluédo géant est organisé dans le parc. Pendant que les plus jeunes cherchent le coupable, d'autres continuent leur ascension sur le totem où l'animatrice leur parait très jolie. Eh oui… 17h, tout le monde est au rendez-vous pour le retour sur JONS. Encore une agréable journée passée en compagnie d'adolescents au comportement exemplaire.
C'est par un dimanche ensoleillé que les tout petits fêtent leur Halloween. On défile costumé dans les rues de Jons, on sonne aux portes, réclame des bonbons sous le regard amusé des Jonsois. En fin d'après midi, tous les enfants accompagnés de leurs parents, se retrouvent salle Meunier pour un goûter bien mérité. Les membres du Comité d'animation ainsi que les enfants remercient tous les Jonsois pour leur accueil chaleureux et vous disent à l'année prochaine.
Le 14 décembre a eu lieu l'exposition vente des artistes. Peintures, aquarelles, sculptures, bijoux, tissus décorés, porcelaines peintes, pates à sel, lampes, objet en bois et peluches s'exposent pour le plaisir des yeux. Nos artistes ont vraiment du talent !

Pour la première année, le Comité d'Animation s'associe à la mairie pour les festivités de Noël. Nombreux étaient les Jonsois venus écouter les chants du groupe de gospel en attendant l'arrivée du Père Noël. Chaque enfant ayant accroché sa boule de noël au sapin de la Mairie s'est vu remettre en échange un petit cadeau.
Auparavant, les chanteurs ainsi que le Père Noël étaient passés dans nos 2 maisons de retraite pour mettre un peu de baume au cœur à nos anciens.

Anciens combattants

Que de superlatifs pour rappeler la chronologie des guerres dites contemporaines : **«La Grande Guerre», «La Drôle de Guerre»…**
Soldats de la guerre d'hier, modestes soldats de la paix aujourd'hui, la mission des Anciens Combattants, toutes générations confondues, est avant tout de transmettre le devoir de mémoire en rappelant lors des cérémonies du souvenir tout ce que ces **«Tristes Guerres»** ont laissé derrière elles comme tristesses et désolations afin que nul n'oublie ceux qui sont morts pour que nous vivions libres.
Les Monuments aux morts de chacun de nos villages sont là pour témoigner tout comme l'énumération des noms de ceux qui sont Morts Pour La France. Le dernier « Poilu » comme on appelait « ceux de 14/18 », nous a quittés en 2008. Monsieur Lazare Ponticelli était le dernier témoin actif de cette terrible conflagration du 20ème siècle faisant elle même suite à celle de 1870 et en prélude à celle de 39/45…...avant les autres !!!
Certaines tensions dont nous sommes actuellement les spectateurs doivent nous inciter à être très vigilants dans ce monde en perpétuelle effervescence où la valeur humaine est parfois très relative par rapport à des situations d'intérêts divers dans le fond et variés dans les formes.
Alors oui, et plus que jamais, les Anciens Combattants participent et continueront à participer activement à la transmission du devoir de mémoire envers les jeunes générations dans le souci permanent de protéger les fragiles acquis, bases élémentaires pédagogiques et fondamentales des racines d'un pays, pour rappeler son passé et le sens de son histoire en incitant, aux côtés des Municipalités, les populations, les écoles et les bonnes volontés à être présentes pendant les cérémonies du souvenir honorant **tous** les Morts pour la France **de toutes les guerres,** jusqu'à nos jours pour que tous ces héros qui ont fait le don suprême de leur vie **ne meurent pas deux fois.**

Ceci étant, nous rappelons brièvement que pendant l'année écoulée, notre association s'est réunie tous les 3ème samedis de chaque mois de 10h à 12h en se mettant à la disposition des personnes désirant connaître l'association et informer ceux qui le souhaitent sur leurs droits.

L'amicale fut présente à Jonage, à Jons ainsi qu'au bois des Peysses lors des cérémonies républicaines liées au souvenir, elle fut également représentée dans des manifestations extérieures, dont entre autre à Miribel, à l'occasion des commémorations du 90ème anniversaire des combats du Moulin de LAFFAUX dans l'Aisne où le 18 septembre 1918 le 1er Bataillon de Fusiliers Marins s'est particulièrement illustré aux côtés de la Légion Etrangère, laquelle dans le même temps s'employait à repousser l'assaillant du Château de LAFFAUX et libérer cette région particulièrement touchée par les durs combats de la Somme, puis à Pont de Chéruy le 25 septembre 2008 pour commémorer la cérémonie du 25ème anniversaire du DRAKKAR au Liban, où le 23 octobre 1983, 58 militaires français, sous l'égide de l'ONU ont laissé leur vie dans un attentat particulièrement meurtrier.

En 2008, nos traditionnelles festivités annuelles eurent lieu comme à l'habitude en famille et entre amis.

2008 fut également l'occasion de faire connaissance avec les nouvelles Municipalités de Jonage et de Jons ainsi qu'avec le nouveau Maire de cette Commune qui nous a réservé une écoute attentive. L'association remit le diplôme de reconnaissance de notre amicale à Marc PUT Vice Président d'honneur délégué à Jons qui a contribué par son action et sa dévotion à maintenir dans cette commune une présence active du monde combattant. Ce diplôme fut également remis à Caroline ROY institutrice à l'école Louis Pergaud pour son assiduité avec les élèves de sa classe à toutes les manifestations se déroulant sur cette commune, tout comme au Directeur de cet établissement scolaire Monsieur DURAND.

Nous garderons en mémoire tout comme les jonsois présents ces instants exceptionnels où pour la première fois lors des manifestations du 8 mai notre amicale a été témoin d'une «Marseillaise» chantée «a capella» avant un mémorable «chant des partisans» interprété par les enfants de l'école Louis Pergaud que leur institutrice leur apprit peu de temps avant cette journée du souvenir. Qu'ils en soient tous remerciés.

Infos Internet : Vous voulez en savoir un peu plus sur notre amicale, connaître ses membres, leur fonction, les dates et lieux des manifestations… depuis 2006, la Mairie de Jonage permet d'avoir accès sur le site Internet de la commune en étant présente dans la rubrique réservée aux associations. Son accès est très simple : www.mairie-dejonage.fr (cliquez sur la ville puis sur associations puis sur associations diverses).

❏ **Robert LAJOUS, Président**

Quand ils étaient écoliers à Jons…. ou occupés à leur passion… Les reconnaitrez-vous ?

Photo dans la classe en 1959

De gauche à droite :

• 1ère rangée : Bernard GARNIER, Jean Paul DELHOMME, Jean Pierre COCHET, Roger SANIAL, Gilbert REBOUL

• 2ème rangée : Alain DELHOMME, Jean Pierre REBOUL, Daniel BERCHEMIN, Raymond MONIN, Joel LEFORT, Jeanine BERCHEMIN

• 3ème rangée : Michele BELIN, Elisabeth DEMENTHON, Jean CLAVEL, Jean Pierre FAHYS

• 4ème rangée : Jean Loup SADDIN, Marcel MONIN, Madame GOUX, Maryse BUTIN

Photo de chasse

• En haut de gauche a droite : HUGUENOT, Lucien MONIN, SERRAT, SALAMAND, BELLEMINK, Jean Marie BUTIN, LALOGE, AUGER, Roger DECHANOZ, ?, NOEL.

• En bas de gauche a droite : Jo BUTIN, Germain DECHANOZ

Photo de classe extérieur de 1925

De gauche a droite :

• 1ère rangée en haut : ?, VIOLET, CROST, Marius BLANC, ?, ?, PELOSSIER Angele

• 2ème rangée : Lucien MONIN, ?, ?, ?, PELOSSIER, Mr ROGEMOND, CLAVEL Marius, ?, MARREL

• 3ème rangée : ? ? ? ? ? ? ? ?

• 4ème rangée en bas : ?, Louis CLAVEL, ?, NOEL